



Nord-Ouest

Parlons-en !

En Normandie

4 Rue Georges Charpak
76130 Mont Saint Aignan
☎ 02.35.63.55.02
✉ contact@cgano.org

En Picardie

Centre Oasis - Bâtiment La Palmeraie
30 Allée de la Pépinière
80480 Dury
☎ 03.22.95.39.53
✉ contact@cgano.org

www.cgano.org



✓ **ACCOMPAGNER**

**OBTENEZ
DES AIDES
PUBLIQUES
POUR
VOS CLIENTS !**

CONTRÔLER ■ GARANTIR ■ ACCOMPAGNER



Experts-comptables



Obtenez des aides publiques pour vos clients !

**11 000 dispositifs et 250 milliards d'€
sont disponibles**



Une prestation à valeur ajoutée pour votre cabinet

Le métier d'expert-comptable s'inscrit, de plus en plus, dans une démarche de **valeur ajoutée** pour ses clients, en proposant des **missions de conseil et d'accompagnement**.

Le contexte économique actuel incite les **entreprises à rechercher des aides financières** et vous représentez l'interlocuteur privilégié pour les accompagner dans cette démarche.

Le CGA Nord-Ouest, implanté en Normandie et en Picardie, a développé un savoir-faire spécifique dans la **recherche d'aides publiques**. Notre association à but non lucratif, dont les administrateurs sont principalement des experts-comptables, peut – en marque blanche, ou pas – **intervenir pour votre compte**.

Quelques chiffres



+ de 250
milliards d'€
d'aides publiques
distribuées par an



1 500
financeurs
publics



11 000
dispositifs
d'aides publiques
disponibles



**Plusieurs
centaines**
de nouveaux
dispositifs
chaque mois

POURQUOI FAIRE APPEL AU CGA ?

- **Un savoir-faire spécifique** pour trouver la démarche la plus efficace auprès des 1 500 financeurs publics existants
- **Une marque forte de proactivité et de professionnalisme** pour votre cabinet vis-à-vis de vos clients dirigeants d'entreprise
- Une intervention au choix **en marque blanche**

Notre intervention

Nos spécialistes peuvent intervenir, en marque blanche, sous les couleurs de votre cabinet ou directement, avec vous, auprès de vos clients.

1. Pré-étude : recueil des principales informations sur l'entreprise et son projet. Phase de validation déterminant si les conditions sont réunies pour poursuivre – ou non – la mission. (Prestation non facturée)



2. Audit d'éligibilité : Présentation des aides, production d'un score d'éligibilité, préconisations...



3. Accompagnement et montage du dossier :

- Rédaction des éléments du dossier
- Vérification de la complétude administrative du dossier
- Réalisation d'un prévisionnel financier
- Amélioration de la thèse de financement
- Transmission du dossier et des pièces au financeur
- Suivi de la procédure auprès du financeur
- Échange avec le financeur.